

# Devenez un expert certifié du bricolage : Votre feuille de route vers la reconnaissance professionnelle

---

## Étape 1 : Analyse de la conformité et du cadre légal

- Vérifiez si votre métier est régulé (ex: électricité, gaz) et nécessite des qualifications spécifiques comme Qualifelec ou Qualibat.
- Identifiez le titre professionnel correspondant à votre activité via le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sur le site de France Compétences.
- Anticipez la certification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour permettre à vos futurs clients de bénéficier d'aides publiques.

## Étape 2 : Lancement de la procédure de VAE

- Utilisez le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour obtenir votre certification sans reprendre d'études.
- Assurez-vous de justifier d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec le titre visé.
- Constituez le dossier de recevabilité (livret 1) pour valider que votre parcours professionnel correspond aux exigences du référentiel.

## Étape 3 : Constitution du dossier de preuves et évaluation

- Réalisez un diagnostic de vos compétences techniques (pose, mise aux normes, sécurité) par rapport aux blocs de compétences du titre.
- Préparez le dossier de preuves (livret 2) en rassemblant des documents concrets : photos de chantiers, devis, factures, plans et attestations employeurs.
- Entraînez-vous à la soutenance orale devant le jury pour justifier vos choix méthodologiques et votre maîtrise des règles de sécurité.

## Étape 4 : Obligations post-certification

- Vérifiez vos obligations en matière d'Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle (RC Pro).
- Souscrivez obligatoirement à une Garantie Décennale avant d'exercer officiellement votre activité dans le secteur du bâtiment.